

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 MAI 2017 A 20 H 00**

Etaient présents : Monsieur DUPUIS, Maire  
Madame PRUDHOMME  
Messieurs PIETERS, DELASSUS et DEPOORTER

Etaient absents excusés : Mme MONCOMBLE ayant donné pouvoir à M. PIETERS  
M. LECOCQ

Etaient absents : Mme COLOMBIN  
Melle COLOMBIN  
M. BEURAIN

Secrétaire de séance : Monsieur PIETERS

Monsieur DUPUIS rappelle que la présente réunion fait suite à la réunion du 11 Mai dernier lors de laquelle le quorum n'avait pas été atteint et que conformément à la loi les délibérations peuvent être prises ce jour quel que soit le nombre de membres présents. Il ouvre ensuite la séance.

### **1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 Avril 2017**

Le compte-rendu de la réunion du 25 Avril 2017 est approuvé à l'unanimité des présents.

### **2) Compte de gestion 2016**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal de Bourdon le compte de gestion 2016 du receveur municipal.

Il laisse apparaître en fonctionnement un excédent de 125 238,57 euros et en investissement un déficit de 70 526,45 euros.

Le Conseil Municipal accepte les résultats du compte de gestion 2016 du receveur municipal.

POUR : 6 dont 1 pouvoir

### **3) Compte administratif 2016**

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2016. Il laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 125 238,57 euros et un déficit d'investissement de 59 444,27 euros. Sous la présidence de Monsieur PIETERS, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal délibère et accepte le compte administratif 2016. (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote).

POUR : 5 dont 1 pouvoir

#### 4) Affectation du résultat 2016

Les membres du Conseil Municipal, réunis sous la présidence de Monsieur le Maire  
Après avoir entendu le compte administratif 2016,  
Considérant le besoin d'autofinancement de la section d'investissement,  
Statuant sur l'affectation du résultat 2016,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2015	Virement à la SF	Résultat de l'exercice 2016	Restes à réaliser 2016	Solde restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	- 64 150,36 €		- 6 376,09 €	0 €	0 €	- 70 526,45 €
Fonctionnement	+ 165 490,05 €	+ 53 068,18 €	+ 12 816,70 €			+ 125 238,57 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

DECIDENT d'affecter le résultat comme suit :

1) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	125 238,57 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au Budget Primitif (compte 1068) de 2017 :	70 526,45 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :	0 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) :	54 712,12 €
Total affecté au compte 1068 :	70 526,45 €
2) DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Les membres du Conseil approuvent, à l'unanimité des présents, l'affectation du résultat d'exploitation de l'année 2016.

POUR : 6 dont 1 pouvoir

## 5) Budget Primitif 2017

Monsieur DUPUIS présente aux élus le budget primitif 2017 :

<b><u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :</u></b>	<b>300 460.37 €uros</b>
Charges à caractère général :	65 440.00 €uros
Charges de personnel :	115 830.00 €uros
Charges de gestion courante :	81 450.00 €uros
Atténuation de produits :	1 800.00 €uros
Charges financières :	5 232.00 €uros
Charges exceptionnelles :	160.00 €uros
Dépenses imprévues :	4 000.00 €uros
Dotations aux amortissements :	9 605.96 €uros
Virement à la section d'investissement :	16 942.41 €uros

<b><u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT :</u></b>	<b>300 460.37 €uros</b>
Atténuation de charges :	7 610.00 €uros
Produits des services, domaine et vente :	14 300.00 €uros
Impôts et taxes :	147 688.00 €uros
Dotations, subventions et participations :	71 825.00 €uros
Autres produits de gestion courante :	4 000.00 €uros
Produits financiers :	3.00 €uros
Produits exceptionnels :	322.25 €uros
Excédent reporté :	54 712.12 €uros

<b><u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT :</u></b>	<b>170 855.82 €uros</b>
Dépenses d'équipement :	83 186.37 €uros
Dépenses financières :	17 143.00 €uros
Résultat reporté :	70 526.45 €uros

<b><u>RECETTES D'INVESTISSEMENT :</u></b>	<b>170 855.82 €uros</b>
Recettes financières :	134 967.45 €uros
Subvention d'investissement :	9 340.00 €uros
Opération d'ordre :	9 605.96 €uros
Virement de la section de fonctionnement :	16 942,41 €uros

Le budget primitif 2017 est approuvé à l'unanimité des présents.

POUR : 6 dont 1 pouvoir

## 6) Délibération sur devis SIVU concernant la réfection des trottoirs Rue Gaston Bréant et Rue d'Hangest

Monsieur DELASSUS présente le projet de réfection, en émulsion, des trottoirs Rue Gaston Bréant et Rue d'Hangest ainsi que le plan de financement établi par le SIVU qui se chargera d'effectuer les travaux pour un montant (part communale) de 72 763,85 Euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ledit projet ainsi que le plan de financement.

POUR : 6 dont 1 pouvoir

## **7) Délibération sur devis pour l'achat de plantes vivaces pour le fleurissement des talus aux abords de la salle multi-activités**

Monsieur DELASSUS présente aux membres du Conseil les devis reçus concernant l'achat de plantes vivaces pour le fleurissement des talus aux abords de la salle multi-activités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de la Société HORTIPASSION pour un montant H.T. de 903,62 Euros soit 993,29 Euros TTC. Cette dépense sera inscrite, au budget 2017, en dépense d'investissement.

POUR : 6 dont 1 pouvoir

## **8) Délibération pour le renouvellement du contrat CUI**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le contrat CUI-CAE se termine le 31 Mai 2017 et qu'il y a possibilité de le renouveler pour une année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler ledit contrat pour une année, soit jusqu'au 31 Mai 2018, selon les mêmes conditions que le précédent contrat :

- . Fonction : Agent technique
- . Temps : Temps partiel à raison de 20 heures/semaine
- . Prise en charge par l'Etat : 70 % de la rémunération correspondant au SMIC et exonération des charges patronales de sécurité sociale.

POUR : 6 dont 1 pouvoir

## **9) Délibération concernant la charte des usages de l'espace naturel sensible départemental du Marais des Cavins à Bourdon**

Monsieur le Maire présente au Conseil la charte des usages de l'espace naturel sensible départemental du Marais des Cavins à Bourdon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide ladite charte.

POUR : 6 dont 1 pouvoir

## **10) Informations et questions diverses**

Madame PRUDHOMME rappelle, aux conseillers et habitants, les prochaines manifestations à venir :

- Fête des voisins le Samedi 20 Mai 2017, à partir de 19 heures, Rue Gaston Bréant sur le terrain communal.
- Fête des parents le Vendredi 9 Juin 2017 à la salle multi-activités.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est close à 22 h.